



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-79295>

Département(s) de publication : **20B, 20A, 54**

Annonce n° **25-79295**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Centre de soutien technique et administratif

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Défense

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Modernisation des infrastructures pétrolières spécialisées (IPS) du dépôt essences air (DEA) de SOLENZARA.

**Description** : Modernisation des infrastructures pétrolières spécialisées (IPS) du DEA de Solenzara pour en garantir la pérennité et l'homogénéité, au moyen des solutions suivantes : - adaptation des infrastructures pétrolières aux missions de soutien identifiées ; - mise en conformité et modernisation des infrastructures pour optimiser le fonctionnement du dépôt.

**Identifiant de la procédure** : eb141309-345b-4e1d-b9f4-21050d15d1f3

**Avis précédent** : 359705-2025

**Identifiant interne** : DAF\_2025\_000632

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : non

**Principales caractéristiques de la procédure** : Le marché est passé selon une procédure formalisée conformément aux dispositions des articles R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique (CCP), relatifs aux appels d'offres ouverts. Le fondement juridique s'appuie sur les articles du CCP numérotés L.2124-1, relatif aux procédures formalisées suivant le franchissement du seuil européen des procédures, et L.2124-2, relatif aux procédures d'appels d'offres par lesquelles l'acheteur détermine l'offre économiquement la plus avantageuse.

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Dépôt essences air de Solenzara BA 126 RN 198 - CS 10001 - Ventiseri

**Ville :** VENTISERI SOLENZARA

**Code postal :** 20240

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Corse ( FRM02 )

**Pays :** France

### 2.1.4 Informations générales

**Si la procédure est annulée ou infructueuse, elle sera relancée**

**Informations complémentaires :** Pour l'application des dispositions de l'article 18.1.2 du CCAG-Travaux, le lancement de la période de préparation de la tranche ferme est prévu d'intervenir dans un délai de trois ans à compter de la date de notification du marché ; ce délai est pour partie conditionné au retour du dossier de demande d'autorisation soumis à la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL). Conformément à l'article 50.2.1 du CCAG-Travaux, si la date de démarrage de la période de préparation, fixée par ordre de service, est comprise dans le délai de trois ans susmentionné, le titulaire ne pourra sur ces seuls motifs, refuser d'exécuter cet ordre, proposer une nouvelle date de commencement ou demander par écrit la résiliation du marché. En cas d'affermissement des tranches optionnelles, cela interviendra, individuellement par tranche considérée, sur décision du RPA, par voie d'ordre de service, dans un délai de cinq ans à compter de la décision de réception de la tranche ferme. Les trois tranches optionnelles sont les suivantes: - TO1:ouvrages du dépôt d'exploitation principal K2 ; - TO2: ouvrages du dépôt d'exploitation secondaire K1; - TO3: ouvrages relevant de la tuyauterie inter-dépôts, reliant en infrastructure les trois implantations. L'affermissement est pour majeure partie conditionné par le démarrage des travaux de chaussée aéronautique prévus d'être menés par l'armée de l'Air et de l'Espace (AAE) à moyen terme. Afin de prendre connaissance du dimensionnement des installations et des différentes contraintes, les candidats doivent obligatoirement visiter individuellement le site objet des travaux durant la S31 et la S32 de 2025, se référer au règlement de la consultation pour disposer des modalités d'inscription. Les opérateurs communiquent l'attestation de visite dans leur pli. Pour qu'elle soit valable, cette attestation devra dater de moins de deux ans avant la date limite de remise des offres. Cette attestation de réalisation de la visite ainsi que la transmission de l'accord de confidentialité doivent être produits auprès du RPA afin d'obtenir la communication des plans figurant en annexe du Cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** Modernisation des infrastructures pétrolières spécialisées (IPS) du dépôt essences air (DEA) de SOLENZARA

**Description :** Modernisation aux IPS du DEA de Solenzara pour en garantir la pérennité et l'homogénéité, au moyen des solutions suivantes : - adaptation des infrastructures pétrolières

aux missions de soutien identifiées ; - mise en conformité et modernisation des infrastructures pour optimiser le fonctionnement du dépôt.

**Identifiant interne :** DAF\_2025\_000632

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45000000 Travaux de construction

#### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale :** Dépôt essences air de SOLENZARA BA 126

**Ville :** VENTISERI SOLENZARA

**Code postal :** 20240

**Subdivision pays (NUTS) :** Haute-Corse ( FRM02 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

#### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 48 Mois

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans l'offre

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) :** oui

**Informations complémentaires :** Le marché est alloti: Tranche ferme (TF) : Ouvrages du dépôt de réception SK-MER, incluant les équipements du « Sea-Line » dont le « PLET » (dispositif assurant la liaison avec les pétroliers) ; Tranche optionnelle n°1 (TO1) : ouvrages du dépôt d'exploitation principal K2 ; Tranche optionnelle n°2 (TO2) : ouvrages du dépôt d'exploitation secondaire K1 ; Tranche optionnelle n°3 (TO3) : ouvrages relevant de la tuyauterie inter-dépôts, reliant en infrastructure les trois implantations. Le démarrage des travaux de la tranche ferme peut être ordonné plus de six mois après la notification du marché: ces éléments sont précisés dans le cahier des clauses administratives particulières (CCAP) du marché et dans le règlement de la consultation (RC) de la présente consultation. Le délai d'exécution pour l'ensemble des tranches est de quarante (48) mois, incluant une période de préparation de huit (8) mois. Les tranches (TF et TO) ont chacune une durée de douze (12) mois, dont deux (2) mois de préparation. Compte tenu de l'éloignement, des difficultés d'approvisionnement et des délais pour planifier les interventions, le soumissionnaire devra proposer des solutions techniques simples et permettant de maintenir la continuité de l'exploitation, sous la responsabilité de l'exploitant et en entente avec la maîtrise d'oeuvre, afin ne pas bloquer les installations.

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale** : La prévention et la réduction de la pollution

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Prix

**Description** : Se référer au règlement de la consultation pour disposer de la définition exhaustive. S'agissant du critère montant des travaux, les offres sont analysées sur la base du montant total des prix proposés pour toutes les tranches par les soumissionnaires dans l'annexe financière à l'acte d'engagement, portant décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) sur laquelle sont à renseigner les prix des travaux relevant de la tranche ferme (TF) comportant les dispositions générales, ainsi que de les trois tranches optionnelles (TO).

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 30

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Se référer au règlement de la consultation pour disposer de la définition exhaustive. Le soumissionnaire devra fournir un mémoire technique unique, intégrant impérativement tous les renseignements relatifs à la façon de procéder pour l'exécution des travaux. Ce mémoire technique doit être organisé dans l'ordre défini par le règlement de la consultation. Le mémoire peut comporter des annexes qui doivent être clairement numérotées, des liens peuvent être intégrés dans le mémoire pour renvoyer aux annexes, mais celles-ci doivent figurer au sein même du document.

**Catégorie du critère d'attribution seuil** : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

**Nombre critère d'attribution** : 70

#### 5.1.11 Documents de marché

**L'accès à certains documents de marché est restreint**

**Justification de la restriction de l'accès à certains documents de marché** : Protection des informations particulièrement sensibles

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : français

**Date limite de demande d'informations complémentaires** : 23/09/2025 à 23:59

**Des informations sur les documents restreints sont disponibles à l'adresse suivante** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : Le représentant du pouvoir adjudicateur (RPA) notifie au titulaire les décisions ou informations qui font courir un délai, par tout moyen dématérialisé permettant de déterminer de façon certaine la date et, le cas échéant, l'heure de sa réception. Les échanges se font par l'interface de messagerie électronique dédiée de la plateforme des achats de l'État (PLACE).

URL : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

##### Conditions de présentation :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 01/10/2025 à 16:00

**Date limite de validité de l'offre** : 120 Jour

##### Informations relatives à l'ouverture publique :

**Lieu** : NANCY

##### Conditions du marché :

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés** :  
Non

**Un accord de confidentialité est requis** : oui

**Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité** : Les soumissionnaires sont tenus de ne pas divulguer à des tiers le contenu de toute offre remise au pouvoir adjudicateur durant ou après leur élaboration, jusqu'à l'accomplissement des formalités de publicité du marché. Ils doivent en outre impérativement remettre l'annexe 5 au règlement de la consultation, constituant l'accord de confidentialité, dûment renseignée et revêtue des signatures requises.

**Facturation en ligne** : Requise

**La commande en ligne sera utilisée** : non

**Le paiement en ligne sera utilisé** : oui

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué** : Lors de la notification du marché, la forme du groupement exigée est le groupement solidaire, ou à défaut le groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si nécessaire, une mise au point sera effectuée.

#### 5.1.15 Techniques

##### Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

##### Informations sur le système d'acquisition dynamique :

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Centre de soutien technique et administratif - Bureau Achats - Section Infrastructure

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de Nancy

**Informations relatives aux délais de recours :** 1. référé précontractuel (article L.551-1 du Code de la Justice Administrative -CJA), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat ; 2. recours pour excès de pouvoir contre la décision du pouvoir adjudicateur (RPA/RMO) d'abandonner la procédure de marché en la rendant infructueuse ou sans suite et/ou les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux (2) mois (article R.421-1 du CJA) à compter de la publication ou notification de la décision attaquée » ; 3. référé contractuel (article L.551-13 du CJA) dans un délai de trente-et-un (31) jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou, à défaut d'un tel avis, dans un délai de six mois à compter de la conclusion du contrat) ; 4. recours en contestation de validité du contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'État du 4 avril 2014 DÉPARTEMENT DU TARN-ET-GARONNE, n°358994) par tout tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts, assorti, le cas échéant de conclusions indemnitaires, dans un délai de deux (2) mois à compter de la publicité de la conclusion du marché ; 5. recours indemnitaire (article R.421-1 et suivants du CJA), dans les deux (2) mois à compter d'une décision expresse, ou sans délai pour une décision implicite, rejetant une demande préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale.

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** Centre de soutien technique et administratif - Bureau Achats - Section Infrastructure

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** Centre de soutien technique et administratif - Bureau Achats - Section Infrastructure

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Centre de soutien technique et administratif - Bureau Achats - Section Infrastructure

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** Centre de soutien technique et administratif

**Organisation qui traite les offres :** Centre de soutien technique et administratif - Bureau Achats - Section Infrastructure

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Centre de soutien technique et administratif

**Numéro d'enregistrement :** 11000201100044

**Département :** 54

**Adresse postale :** 47 rue Sainte Catherine Caserne Thiry Course spéciale 60016

**Ville :** NANCY

**Code postal :** 54035

**Subdivision pays (NUTS) :** Meurthe-et-Moselle ( FRF31 )

**Pays :** France

**Point de contact :** M. Justin PINET

**Adresse électronique :** csta-ba-infra.contact.fct@intradef.gouv.fr

**Téléphone :** +33 (0)383193416

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Autres points de contact :**

**Nom officiel :** Bureau Achats - Section Infrastructure

**Département :** 54

**Adresse internet :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Rôles de cette organisation :**

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

8.1 ORG-0002

**Nom officiel :** Tribunal Administratif de Nancy

**Numéro d'enregistrement :** 11000201100044

**Département :** 54

**Adresse postale :** 5 place de la Carrière C.O. n° 20038

**Ville :** NANCY

**Code postal :** 54036

**Subdivision pays (NUTS) :** Meurthe-et-Moselle ( FRF31 )

**Pays :** France

**Adresse électronique :** greffe.ta-nancy@juradm.fr

**Téléphone :** +33 (0)383174343

**Télécopieur :** +33 (0)383174350

**Rôles de cette organisation :**

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Informations relatives à l'avis**

**Identifiant/version de l'avis** : 4f066e11-16d7-483f-b352-4329bfb4e5f8 - 02

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 11/07/2025 à 10:00

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 11/07/2025